

Le conseil municipal de Lons, légalement convoqué, s'est réuni le vendredi 1^{er} juillet 2022 à 18 h, à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de son Maire, Nicolas PATRIARCHE .

Nombre de conseillers en exercice : 33

Étaient Présents : MM THIEUX-MORA Florence, MOUSIS Didier, HORROD Vanessa, GERMAIN Eric, SIMON Lydie, DO COUTO Carlos, SARTHOU Gérard, ZINT Murielle, CHAGOT Raymond, MÉSSÉGUÉ Martine, BLANC Stéphane, LEPREUX Stéphane, RODRIGUEZ Karine, CATALOGNE Cyril, POIREL Isabelle, BELLOCQ Rémi, MIEYAA Xavier, MAZILIÉ Eve, BOURDET Eric, MOLINA Audrey, BONNET Pascal

Absent(s) ayant donné procuration :

- Madame DALEAS Annie a donné procuration à Madame THIEUX-MORA Florence
- Madame PANSIER-SOUCAZE a donné procuration à Monsieur DO COUTO Carlos
- Monsieur ARBERET Jean-Marc a donné procuration à Monsieur BLANC Stéphane
- Madame BIASON a donné procuration à Madame MÉSSÉGUÉ Martine
- Madame BLEAU Nathalie a donné procuration à Madame ZINT Murielle
- Monsieur GUIET Hervé a donné procuration à Monsieur LEPREUX Stéphane
- Madame TRILLAUD Marie a donné procuration à Monsieur BELLOCQ Rémi
- Madame GARCIA Patricia a donné procuration à Monsieur BOURDET Eric
- Monsieur FOUQUET Franck a donné procuration à Madame MOLINA Nathalie

Absents excusés :

- Monsieur VILLEDIEU Arnaud
- Madame BENETEAU Valérie

Secrétaire de séance : Martine MÉSSÉGUÉ

Ordre du jour de la séance

- 1-Tarif du repas scolaire
- 2-Projet de pôle de santé du Perlic : échange de terrains
- 3- Convention territoriale globale avec la CAF
- 4- Compte de résultats 2021 du centre social
- 5-Budget primitif 2022 du centre social
- 6-Convention intercommunale d'attribution des logements sociaux
- 7-Autorisation de travaux au local de l'association des Portugais de Lons
- 8-Tarifs des spectacles de la saison 2022-2023 de l'Espace James Chambaud
- 9-Partenariat avec France Bleue Béarn pour la promotion de la saison culturelle de l'Espace James Chambaud
- 10-Accueil d'une résidence d'artiste à l'Espace James Chambaud
- 11-12 Désaffectation et vente d'un bien communal
- 13- Détermination des taux d'avancement de grade 2022 pour le personnel communal
- 14- 15 Créations et suppressions d'emplois
- 16- Modification de la durée des contrats et des conditions de rémunération des assistants d'enseignement artistique contractuels
- 17-Adhésion à la médiation préalable obligatoire avec le CDG 64
- 18-Convention de partenariat avec l'OARA
- 19- Pose d'un repère de crue en partenariat avec le Syndicat Mixte du bassin du Gave de Pau
- 20- Création d'un emploi non permanent de professeur de violon à temps complet.

Monsieur le Maire constate au préalable que le quorum est atteint.

1- Tarif du repas scolaire

Monsieur le maire propose d'augmenter de 2,60 à 2,70 € le tarif du repas scolaire à compter de la rentrée scolaire prochaine afin de tenir compte du contexte inflationniste général ainsi que de l'augmentation prochaine du prix payé au fournisseur des repas.

Monsieur le Maire précise que le tarif lonsois restera malgré tout le plus faible des communes urbaines de l'agglomération paloise. Il rappelle aussi l'aide du CCAS aux familles à revenus modestes pour le paiement de ces repas scolaires.

Adopté à l'unanimité

2- Projet de pôle de santé du Perlic : échange de terrains

Monsieur le Maire présente un projet d'échange de terrains avec le porteur du prochain projet de pôle santé situé aux Hauts du Perlic.

Monsieur BOURDET se félicite de ce projet et demande des précisions sur le type de professionnels de santé qui s'y installeront. Il note que les installations de professionnels de la santé se font surtout au Nord de la commune et s'inquiète d'un prochain départ à la retraite d'un médecin généraliste installé au Bourg. Plus largement, il s'inquiète du déséquilibre dans la répartition des médecins généralistes à l'échelle du département.

Monsieur le Maire précise la nature des installations connues à ce jour (imagerie, ophtalmologie, gynécologie, ...) et rappelle aussi le cabinet de médecins généralistes récemment installés dans le même quartier des Hauts du Perlic. Il rappelle que la question de la répartition territoriale en France des médecins est de plus en plus complexe mais dépasse le seul cadre d'action des communes.

Adopté à l'unanimité

3- Convention territoriale globale avec la CAF

Monsieur le Maire expose que la convention qui lie la commune à la CAF associe aussi désormais la communauté d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

4-5- Compte de résultats 2021 et Budget primitif 2022 du centre social municipal

Monsieur le Maire rappelle que ce vote intervient à la demande de la CAF et qu'il ne fait que reprendre ce qui a déjà été voté en début d'année.

Adopté à l'unanimité.

6-Convention intercommunale d'attribution des logements sociaux

Monsieur le Maire expose que cette convention est un document-cadre qui pose de grands principes, sans objectifs quantitatifs par commune.

Adopté à l'unanimité.

7-Autorisation de travaux aux locaux occupés par l'Association des Portugais de Lons

Monsieur le Maire rappelle que ce local appartient à la commune.

Adopté à l'unanimité.

8-Tarifs des spectacles de la saison 2022-2023 de l'Espace James Chabaud

Madame MOLINA se félicite que les personnes en situation de handicap bénéficient désormais du tarif réduit.

Monsieur le Maire indique que c'est un élément de plus dans la politique communale d'accessibilité de tous aux services.

Adopté à l'unanimité.

9-Partenariat avec France Bleue Béarn pour la promotion de la saison culturelle de l'Espace James Chabaud

Adopté à l'unanimité.

10-Accueil d'une résidence d'artiste à l'Espace James Chabaud

Adopté à l'unanimité.

11-12 Désaffectation et vente d'un bien communal

Adopté à l'unanimité.

13- Détermination des taux d'avancement de grade 2022 pour le personnel communal

Adopté à l'unanimité.

14- 15 Créations et suppressions d'emplois

Adopté à l'unanimité.

16- Modification de la durée des contrats et des conditions de rémunération des assistants d'enseignement artistique contractuels

Adopté à l'unanimité.

17-Adhésion à la médiation préalable obligatoire avec le CDG 64

Adopté à l'unanimité.

18-Convention de partenariat avec l'OARA pour la saison culturelle de l'Espace James Chabaud

Adopté à l'unanimité.

19- Pose d'un repère de crue en partenariat avec le Syndicat Mixte du bassin du Gave de Pau

Adopté à l'unanimité.

20- Création d'un emploi non permanent de professeur de violon à temps complet.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant clos, monsieur le Maire lève la séance à 18h37.

La secrétaire de séance,



Le Maire,
Président de séance,



The stamp is circular and red, containing the text 'MARIE DE' at the top and '64 - PYR. ATLANTIQUE' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a bear.